



# MELLES INFOS- Décembre 2025

Melles



*Bulletin Municipal Annuel*

# Bonne Année

Chères Melloises, chers Mellois,

Au cœur de nos Pyrénées, dans ce village accroché aux flancs du monde, nous vivons une aventure où chaque jour est semblable à une ascension. Il y a six ans, vous m'avez confié la corde et le piolet symboliques de la commune. Devant nous, la pente était rude : des finances à l'agonie, des sentiers comptables érodés par les années, des orages venus d'un contexte national aux finances publiques tourmentées. Mais ensemble, nous avons choisi d'affronter la paroi, pas à pas, crampons bien ancrés dans le roc.

Aujourd'hui, nous pouvons regarder en arrière avec humilité et fierté : le sommet que nous visions n'est pas encore atteint, mais nous nous tenons déjà sur une crête lumineuse. Nos finances, au plus bas en 2020, ont retrouvé l'altitude qu'elles méritent : le budget communal se clôt en excédent, **les emprunts du passé ont été totalement soldés**, la montagne se redresse sous nos pieds.

Et comme la montagne sait récompenser ceux qui la respectent, Melles bénéficie désormais d'un souffle nouveau grâce au classement de ses 2400 ha en Espace Naturel Sensible. Ces paysages, nos estives, nos forêts où résonne le pas léger des isards, deviennent une ressource à la fois financière et patrimoniale : une dotation supplémentaire annuelle de 30 k€ pour préserver la beauté de ce qui fait notre identité. Pour le prochain budget, en franchissant le seuil symbolique des 100 habitants en résidence principale, une nouvelle manne viendra renforcer notre capacité à bâtir l'avenir : environ 40 k€ par an, un vrai plateau d'altitude à conquérir ensemble.

Mais une ascension ne se fait jamais sans allègement. Nous avons dû nous séparer d'un camion dont l'entretien ressemblait à une avalanche de frais. Nous avons fait le choix du débrouillard, celui des montagnards : réparer nous-mêmes, entretenir nos véhicules avec l'ingéniosité des mains qui connaissent la terre. L'épareuse n'est passée que lorsque cela s'est avéré nécessaire, soit deux fois par saison, comme on taille les fougères d'un sentier de randonnée pour ne pas troubler la paix de la nature.

Surtout, nous avons poursuivi notre marche sans prendre le chemin facile de l'endettement : **aucun emprunt à long terme** pour mener nos projets. Seul un prêt relais, aussi éphémère qu'un pont de neige, a permis de financer la cabane pastorale d'Aouéran, fruit d'une mobilisation citoyenne exceptionnelle. Là-haut, dans le grand silence des estives, cette cabane se dresse désormais comme une victoire collective.

Car ce mandat aura été une histoire de mains tendues, de cordées solidaires. Habitants, associations, bénévoles... vous avez été les bâtisseurs des passerelles, les gardiens des cabanes, les architectes discrets de notre vivre-ensemble. Grâce à vous, les pierres ont bougé, les chemins ont été rouverts, les liens ont été retissés. Et tout cela, **sans qu'un seul euro d'impôt supplémentaire** ne soit demandé sur la part communale. Un exploit digne des plus belles ascensions humaines.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez le détail des projets menés à terme au fil des saisons. Chacun d'eux raconte une histoire : celle d'un village qui refuse de se laisser glisser vers le bas, qui choisit toujours la pente qui monte, même lorsque le brouillard des doutes enveloppe l'horizon.

À vous toutes et tous, je veux dire merci.

Merci d'avoir su faire de la solidarité un sentier incontournable et exemplaire.

Merci aux associations, véritables refuges de la vie locale, là où l'on reprend souffle après l'effort.

Merci au conseil municipal, dont l'engagement sans compter les heures a été notre corde de sécurité dans les passages délicats.

Merci aux employés communaux, gardiens silencieux de l'équilibre et du quotidien, ces patrouilleurs du vivre ensemble.

Chères Melloises, chers Mellois, la montagne nous montre chaque jour que rien n'est jamais acquis, que l'horizon est un appel permanent. Ensemble nous continuerons, si vous m'accordez à nouveau votre confiance pour les prochaines élections municipales avec une équipe compétente et motivée, à gravir les versants de demain, à bâtir un village qui se tient droit comme un pic face au vent des intérêts personnels qui inhibent l'évolution de notre société.

Soyons fier de nos racines tournées vers les sommets de la liberté, de l'égalité et de la fraternité...

Pour cette nouvelle année, je vous adresse du fond du cœur mes vœux les plus sincères. Que chaque foyer se remplisse de joie, que chaque jour apporte son lot de douceurs et que nous continuions à avancer ensemble, dans la confiance, la solidarité et l'humanité

Avec toute ma gratitude et mon attachement à Melles,

Votre Maire

## LA COMMUNICATION DE LA COMMUNE SUR INTERNET

Notre Commune est très présente sur internet, grâce notamment à son site, mais pas seulement . Grâce à celui-ci, vous pouvez suivre l'actualité du village quasi de façon instantanée car il est remis à jour très régulièrement. Vous y retrouverez tous les événements de la Commune et les informations municipales. Voici son adresse internet.

<http://mairie-de-melles.wix.com/mairie-de-melles>



Vous pouvez retrouver également toute l'actualité du village sur l'application « MA MAIRIE »  
Téléchargez l'application sur votre smartphone et recevez les notifications et mails de façon instantanée.



Nous sommes également présents sur Facebook avec notre page « Melles Infos ». Vous pouvez également y suivre notre actualité en direct.



Nouveauté, nous avons maintenant une chaîne Youtube où vous pouvez visionner nos vidéos concernant le village. Tapez « Mairie de Melles » sur Youtube.



Votre chaîne  
Mairie de Melles

# BRUDGET PRIMITIF 2025

## Recettes et dépenses de fonctionnement

- Recettes

	2024	2025
<b>Revenus de gestion courante</b> coupes de bois, TDF, Sopelem, DDT...	42 300,00 €	<b>23 474,00 €</b>
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Impôts et taxes</b>	28 375,00 €	<b>57 511,00 €</b>
<b>Dotations, subventions et participations</b>	74 244,00 €	<b>104 075,60 €</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b> (Auberge...)	19 270,00 €	<b>8 517,00 €</b>
<b>Atténuation de charges</b>	0,00 €	<b>0 €</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	0,00 €	<b>0,00 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	19 653,29 €	<b>19 653,29 €</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	183 842,29 €	264 325,81 €

Soit un total de recettes prévues pour 2025 de **264 325,81 €**

- Dépenses :

	2024	2025
<b>Charges à caractère général</b> électricité, entretien bâtiments, taxes foncières...	78 428,24 €	<b>106 217,36 €</b>
<b>Charges de personnel</b>	76 750,00 €	<b>63 950,00 €</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b> indemnités, cotisations, EPI, subventions	40 397,00 €	<b>57 475,00 €</b>
<b>Charges financières</b>	30,00 €	<b>0,00 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	42,00 €	
<b>Atténuation de produits</b>	15 950,00 €	<b>15 950,00 €</b>
<b>Opération d'ordre amortissements</b>	0,00 €	<b>0,00 €</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	1 202,05 €	<b>20 435,45 €</b>
<b>Total</b>	212 978,29 €	264 325,81 €

Soit un total des dépenses prévues pour 2025 de **264 325,81 €**

## Recettes et Dépenses d'investissement

- Recettes :

	2024	2025
<b>F.C.T.V.A</b>	2 209,99 €	<b>1 906,11 €</b>
<b>Excédent d'investissement reporté</b>		
<b>Excédents de fonctionnement capitalisés</b>	35 432,46 €	<b>18 450,12 €</b>
<b>Subventions d'équipement (Europe + Etat + département)</b>	20 533,88 €	<b>145 006,98 €</b>
<b>Cessions</b>		
<b>Amortissements d'études</b>		
<b>Emprunts</b>		
<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	1 202,05 €	<b>20 435,45 €</b>

Soit un total de recettes d'investissement prévues pour 2025 de **188 648,70 €**

- Dépenses :

	2024	2025
<b>Déficit d'investissement reporté</b>	35 432,46 €	<b>18 450,12 €</b>
<b>Emprunts</b>	4 340,00 €	<b>0,00 €</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	1 000,00 €	<b>0,00 €</b>
<b>Travaux (étude hydrogéologique)</b>		<b>22 260,00 €</b>
<b>Travaux sur bâtiments (presbytère)</b>	21 157,30 €	<b>119 525,46 €</b>
<b>Etude route Artigascou</b>		<b>16 192,80 €</b>
<b>Matériel technique (tondeuse, débroussailleuse)</b>	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>
<b>Travaux sur bâtiments (cabane Uls)</b>		<b>12 220,32 €</b>
<b>Acomptes sur travaux CCPHG</b>		

Soit un total des dépenses d'investissement prévues pour 2025 de **188 648,70 €**

## **MELLES ET SES ASSOCIATIONS:**

### **LE JARDIN BOTANIQUE**

#### **Une année au jardin botanique**

L'année 2025 marque la 23<sup>ème</sup> saison du Jardin botanique « A Fleur de Montagne » depuis sa création.

Le jardin a ouvert ses portes aux visiteurs de la mi-avril jusqu'à la Toussaint

Ceux-ci se sont succédé : passionnés de botanique, touristes de passage dans la région, curistes luchonnais ou encore « amis du jardinbot » qui reviennent avec plaisir dans cet écrin de verdure.

Depuis quelques saisons l'équipe du jardin enrichit les espaces dédiés de petites découvertes et de clins d'œil qui surprennent et ravissent le public.

Cette année en lien avec le thème des Rendez-vous aux jardins, « jardins de pierres, pierres de jardins » manifestation nationale du premier week-end de juin c'est une petite expo géologique qui a trouvé sa place parmi des plantes, agrémentée de quelques dinosaures...pour captiver les plus jeunes.

Avant l'ouverture une grosse journée de nettoyage et de travaux a permis la remise en ordre des espaces et l'aménagement du coin repas avec l'installation de nouvelles tables en bois.

En fin de saison une journée de démontage de la plate-forme de l'entrée a préparé sa rénovation prévue au printemps prochain.

Les repas organisés par le jardin botanique ont réuni une quarantaine de convives, le dimanche de Pâques à la salle des fêtes et le dimanche 6 juin dans le jardin.

Les ateliers proposés au public pour les journées festives rencontrent toujours un beau succès comme l'impression végétale, la découverte des plantes comestibles ou les cailloux peints.

Enfin pour clôturer la saison 2025, qui a vu une belle fréquentation de visiteurs, le jardin botanique a organisé 2 après-midi récréatives pendant les vacances de la Toussaint.

Un joli succès avec 16 enfants présents pour peindre des cailloux dans le jardin, et leurs accompagnants prenant plaisir comme les petits à se retrouver par une belle journée d'automne.

De nombreux participants également pour les jeux de société à la salle des fêtes la semaine suivante et son goûter d'automne offert par l'association gestionnaire du jardin « 'Relais des arts culture nature » . Un beau moment intergénérationnel.

Toutefois en dernière minute la tempête de début novembre est passée sur le jardin et il va falloir s'atteler à réparer les dégâts.



## LE CLUB DES AMIS DE MELLES

Chers Melloises, chers Mellois

Une année de plus s'achève, le comité des fêtes et moi-même souhaitons une bonne année 2026 à tous les habitants de la Commune et tenons à remercier les villageoises et les villageois d'avoir une fois de plus répondu par leur présence à nos festivités.

En 2025, nous avons eu le plaisir d'organiser la fête locale du village avec un repas, bal et aubades lors du week-end du 15 Août, avec un grand succès, comme tous les ans.

Le ball trap, traditionnellement organisé le jour du 15 Août a été annulé à cause de la sécheresse et des incendies qui sévissaient à ce moment-là.

Le tee-shirt du comité, avec photo du Crabère s'il vous plaît, est à la vente pour la somme de 20€. Si vous êtes intéressés pour en avoir un et remplir votre garde robe de souvenirs indispensables, s'adresser au 06 75 19 52 16.

Pour 2026, l'organisation de l'AG est prévue en février avec pour but, entre autres, de refaire des concours de belote et de manille

Nous vous souhaitons une bonne année 2026 et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une année remplie de joie, de fêtes et de bonne humeur .

La présidente Nathalie Desplan et les membres de l'association.



## AMSSM

L'Association Melloise pour la Solidarité du Secours En Montagne, AMSSM a décidé de sa dissolution lors de sa dernière assemblée générale. Cette association a joué pleinement son rôle, notamment dans son action pour la mise en réseau des cabanes et ainsi assurer une meilleure protection et sécurité des usagers de la montagne.

L'AMSSM souhaite donc, suite à sa dernière assemblée générale en tant qu'association, reverser à la municipalité la somme de 937,78€ présente sur son compte en instance de fermeture.



## **LA CHASSE : L'ACM (Association Cynégétique de Melles)**

Le nouveau bureau a pris ses marques après une année d'exercice.

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, nous sommes restés présent auprès de la commune et de la vie dans nos montagnes cela s'est traduit par une implication et des actes rendus par les chasseurs.

Dans la continuité des années précédentes, la chasse a participé :

- Approvisionnement en bois des cabanes d'Aouéran et de Sestagnous
- Héliportage de bois vers ces cabanes d'altitude
- Comptage Isard et Galliformes.

Et toujours entretien des chemins permettant la bonne circulation pédestre.

Réfection de la passerelle d'Aouédo sur le chemin de coume Tounère en collaboration avec la société de pêche (AAPPMA).

- la réouverture de plusieurs chemins sur la commune

La participation de la chasse s'élève environ à 1500€.

Merci à tous les chasseurs, association et volontaires pour leur implication.

La chasse sur notre territoire de Montagne... !!!

Les cervidés restent sur une population stable, voire en légère diminution ( 0 bracelets de moins sur le plan de chasse) on notera une présence du sanglier plus importante que les autres années. Nous donc avons autorisé Mr ROUGE Henri à protéger ses terres agricoles depuis le mois de juillet, et nous allons intervenir sous le village afin de protéger les terres agricoles de Mme Pascale FOURQUET qui à subi des dommages importants, cette action est prévue début Décembre afin que la végétation soit moins importante pour accéder au mieux à ses terrains.

Le gibier de montagne, cette chasse ancestrale sur notre territoire reste malheureusement très aléatoire.

L'Isard voit enfin une légère progression ou du moins une stabilité de sa population cette année. Ce qui nous aura permis de rechasser et de faire un petit prélèvement.

De son côté la population de perdreau gris se porte très bien sur notre territoire et les chasseurs ont pu le constater avec un bon nombre d'individus sur notre territoire.

L'ensemble des membres du bureau et son président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin année.

Pablo COTILLON

Président ACCA et ACM de Melles



## LA PECHE : l'AAPPMA de Melles

Melloises, Mellois, chers adhérents,

Dès l'ouverture de la truite en 1ère catégorie, le samedi 8 Mars 2025, nous avons pu retrouver nos chers torrents et la pratique de notre loisir!

Cette année, notre association compte 24 adhérents de tout âge et comme chaque année, de nouvelles demandes d'anciens et de nouveaux pêcheurs émanent pour la future saison de pêche!

Après un bilan des prises sur les carnets de prélèvements retournés ( 8 sur 24 !!!), moins de cent truites ont été prélevées, toujours en grande partie sur notre cours d'eau principal 'Le MAUDAN'. Il faut noter que la population de truites fario se porte bien dans l'ensemble sur notre domaine piscicole, mais les captures sont en général de taille modeste hormis quelques spécimens et ce malgré la mise en réserve de certains de nos cours d'eau pendant 3 ans. Nous constatons malheureusement que nos efforts de gestion ne portent pas leurs fruits, les résultats ne sont pas satisfaisants, quelles en sont les causes?

Nous avons réalisé cette année un alevinage de 2000 truitelles fario d'environ 8 mois, le mardi 23 septembre 2025 sur toute la journée avec notamment un héliportage et ce malgré le peu de participants!

Nous étions six, c'était un peu juste mais néanmoins la mission a été remplie avec succès.

Je remercie vivement Francis Pouech, Henri Desplan, Henri Rougé, Jean-Romain Gautier et Thierry Monclus pour leur participation, sans oublier ceux qui m'ont répondu mais non pas pû venir.

Nous essaierons de renouveler cette opération dès la fin de la saison prochaine! Appel aux volontaires...

Nous restons également vigilants sur le niveau d'étiage de nos cours d'eau notamment suite aux fortes chaleurs pendant les périodes estivales où le niveau de nos cours d'eau est particulièrement bas avec même des parties totalement asséchées où la population de salmonidés a totalement disparu! Sachons préserver notre environnement et nos poissons... Le réchauffement climatique est une réalité et modifiera inexorablement notre environnement futur!

Notre prochain rendez-vous sera notre assemblée générale qui aura lieu début mars 2026. N'hésitez pas à venir à notre rencontre, la porte de notre association est grande ouverte à tous les Melloises et Mellois.

En attendant de vous rencontrer au bord de nos magnifiques torrents, le bureau de l'AAPPMA de MELLES vous souhaite ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse nouvelle année, accompagnée surtout d'une bonne santé.

Le conseil d'administration vous souhaite une excellente saison de pêche 2026 avec une ouverture le samedi 14 mars.

Philippe ZANIERI, Président de l'AAPPMA de MELLES



## LA CONFRERIE DES SAOUMETS

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement les plus de quarante membres actifs de notre association pour leur implication au service de la commune de Melles.

Celle ci n'a jamais failli, qu'il s'agisse d'apporter notre assistance pour nos voisins et amis de Fos ou pour animer les diverses manifestations que nous avons proposé aux Mellois et Melloises. Je citerais pelle-mêle :

- appui logistique au repas de la Saint Patrick à Fos,
- appui logistique à l'organisation du Trail du Mourtis,
- participation aux travaux de réhabilitation de la cabane d'Uls,
- organisation de la soirée corse en préambule des fêtes du village,
- organisation du repas de la transhumance durant celles ci.

Sans oublier bien évidemment les nombreux apéritifs accompagnés d'huîtres dans le cadre idyllique de l'auberge du Crabère. J'exprime également toute ma reconnaissance à Uranie et Dominique pour leur participation active contribuant sans nul doute à la pleine réussite de ces événements qui ont jalonné l'année 2025.

Par ailleurs, conformément à l'autorisation des services de l'État et de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, les membres de notre association vont procéder à la construction d'un abri fonctionnel pour nos trois ânes, Capucine, Brioche, Charlot, symboles de notre raison d'être.

Nous terminerons cette année en proposant à la population Melloise notre traditionnel vin chaud ainsi que nos succulents churros.

L'année 2026 confortera notre engagement pour la pleine réussite du prochain Trail du Mourtis ainsi que pour l'organisation de divers événements festifs qui vous seront communiqués en temps utiles.

Le Président Vincent Déqué



## LE GROUPEMENT PASTORAL DU CRABERE

Dimanche 3 août 2025 une centaine de convives étaient réunis au Clot del Loup pour partager « la pistache » A l'initiative du Groupement pastoral du Crabère et du Collectif Préservons Melles, cette 2ème édition de La Fête de la Montagne a grandement tenu ses promesses et repris une vieille tradition melloise, partager un repas faisant la part belle à l'agneau de nos montagnes.

Pendant que les 1500 brebis du GP du Crabère pâtraient joyeusement en altitude, sur le plateau d'Uls, l'agneau mijotait dans la marmite dès le matin.

Cette traditionnelle recette de la « pistache » joignant haricots , viande et épices a rappelé de beaux souvenirs aux habitants et fait découvrir le goûteux agneau du pays aux néophytes.

Buffets d'entrées et de desserts ont complétés ce repas sous les ombrages .

25 courageux ont rejoint le site à pied, depuis la place de la mairie, pendant que les autres montaient qui en voiture, qui en vélo suivant l'énergie disponible.

Quelques chansonnettes, des fanions, un coin pour occuper les enfants, un joli décors, et le tour est joué.

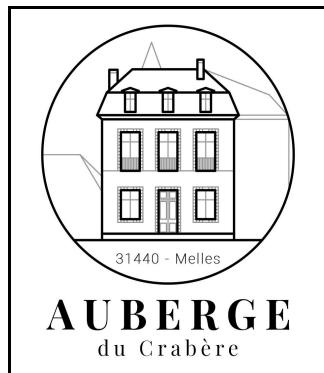
La météo s'est montrée idéale, les convives heureux d'être ensemble et les organisateurs satisfaits du travail accompli dans la joie et la bonne humeur.



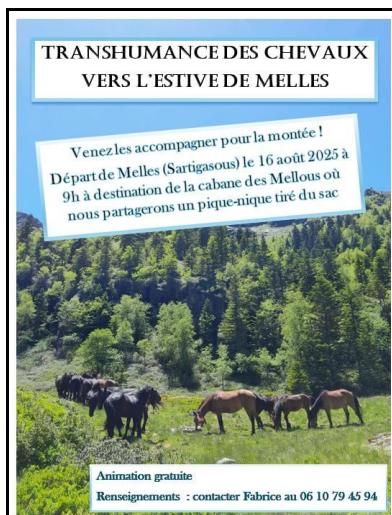
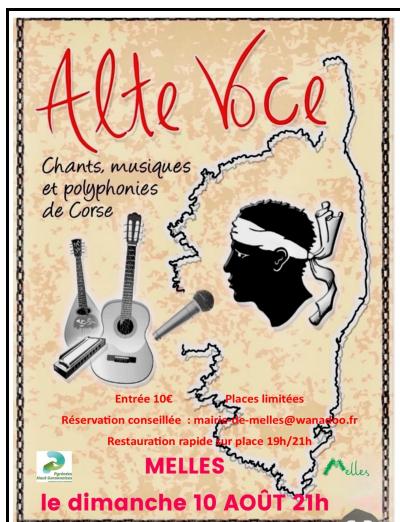
## AUBERGE DU CRABÈRE

L'auberge du Crabère de Melles vous accueille dans un cadre magnifique au cœur des Pyrénées Centrales. Vous pourrez profiter de la terrasse au pied des montagnes sur le sentier du GR10. Lieu convivial où des repas maison vous seront servis pour aiguiser vos papilles et des repas à thème. Vous pouvez également réserver vos chambres dans un bâtiment d'époque et chargé d'histoire. Le meilleur accueil vous sera proposé.

Tel : 07 83 21 03 24



## ANIMATIONS À MELLES DURANT L'ÉTÉ 2025



## **L'ADRESSAGE À MELLES**

L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est clairement en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. C'est une obligation pour toutes les communes. Celles-ci vont transmettre leurs adresses au format Base Adresse Locale dans la Base Adresse Nationale, chargée aux différents utilisateurs de se greffer sur la Base Adresse Nationale. À terme, la Base Adresse Nationale constitue le point d'entrée et diffuse, sans les modifier, les adresses que les communes ont transmises.

Après avoir délibéré et suite et aux réunions de travail préliminaires avec les services de La Poste, et suite également à une réunion publique avec la population, Le Conseil Municipal décide, dans sa délibération du 07 Août 2025, de nommer les voies communales de la façon suivante :

**Chemin d'Aouéran** (Labach, chemin qui descend au pont du Moulin)

**Chemin de Baridère** (Melles)

**Chemin de Borda Naoua** (Labach, coursière de l'ancienne école de Labach)

**Chemin de Cap Bouchant** (Labach, haut de Sacoste)

**Chemin de la Coumique** (Quéreilles, route venant de Coulédoux)

**Chemin de l'Encole** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Chemin de Sainte Germaine** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Chemin des Arpents** (Quéreilles, piste venant de Coulédoux)

**Chemin du Crabère** (Labach, chemin après la fin de la route carrossable)

**Côte de Melles**

**Coursière de la Caoussada** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Coursière de la Démaysèla** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Coursière de la Hourcada** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Coursière du Tchar** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Impasse de la Gourdiola** (La Gouade)

**Impasse de Mountardou** (Route de Labach)

**Impasse du Boucart** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Impasse du Carré deth Loup** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Passage de la Hont dèts Poutchs** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Passage de Soupérian** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Passage du Cousturè** (Melles, village. Coursière dans le village)

**Passage du Pradet** (Labach)

**Piste de l'Oumbrè**

**Piste de Sourimou** (piste menant au relais TV et téléphone)

**Piste du Col d'Artigascou**

**Route d'Artimédan** (Village, après la Mairie jusqu'au croisement Labach-La Gouade)

**Route de la Gouade** (La Gouade)

**Route de Labach**

**Route de Sainte Barbe** (village, du panneau Melles à la Mairie)

**Route de Sartigous** (route de Labach)

**Rue de la Tour du Sériail** (Sériail)

**Rue de Sacoste** (Labach, Sacoste)

**Rue du Cap deth Villatgé** (village, rue menant vers le haut du village)

**Rue du Maudan** (village, rue passant par le quartier du Balet et menant au pont du Maudan)

Les services compétents de La Poste ont été sollicités pour aider la Commune dans cette démarche. Les habitants du village ont également été invités lors d'une réunion publique et lors de consultations ponctuelles à participer pour nommer les rues et les voies.

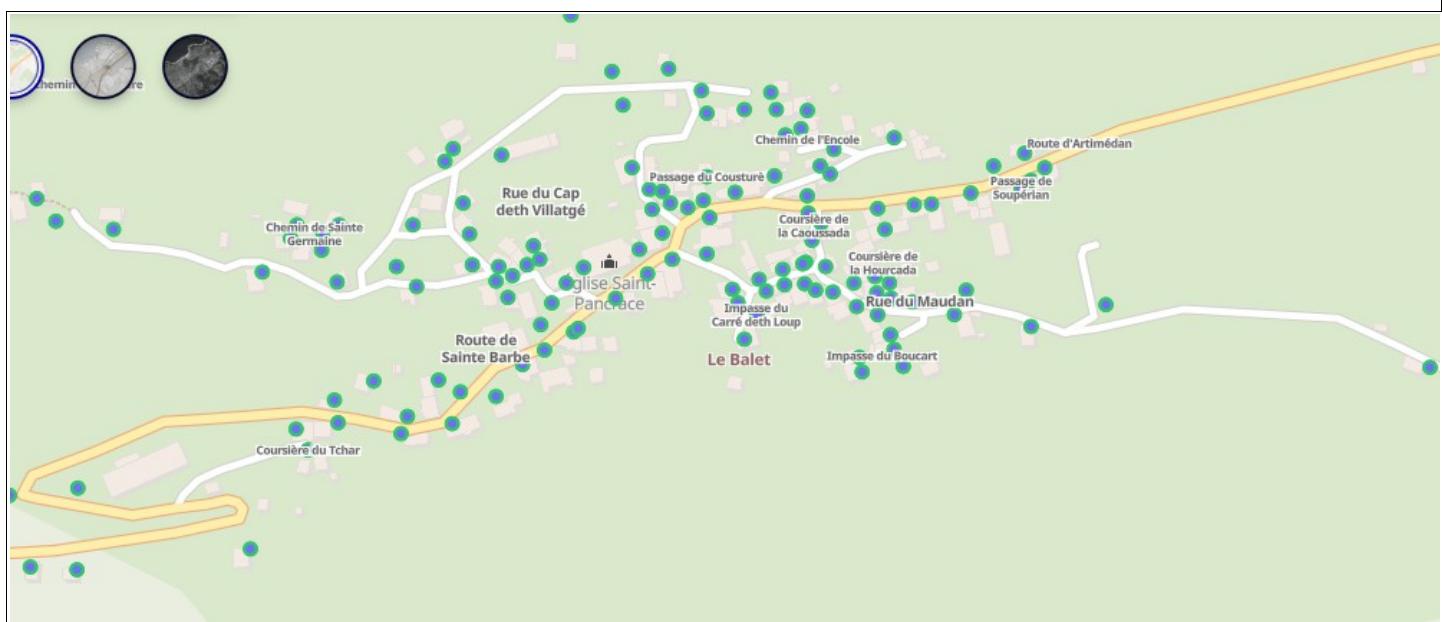
A l'heure actuelle, nous sommes en attente de devis concernant les plaques de rues et les numéros d'habitation. Chaque citoyen recevra bientôt toutes les informations concernant la marche à suivre, ainsi que les numéros à appliquer sur son habitation, fournis gratuitement par la Commune.

Miniatures à titre d'exemple.  
Couleurs et rendu non contractuels.

123

PLACE  
DE LA MAIRIE

PLACE  
DE LA MAIRIE



Village

## ÉTAT CIVIL

Décès en 2025 :  
Esclarmonde Françoise  
Mercier Denise  
Benamou Gérard

## ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE (AFP)

Courrier du maire de Melles à la population le 17/09/2025

**Objet : Projet de création d'une Association Foncière Pastorale (APP)**

## Chères habitantes, chers habitants,

Comme annoncé à plusieurs reprises notamment lors de réunions, un projet de création d'APP est à l'étude. Il concerne environ 150 hectares situés au-dessus du village et sur le secteur de Labach de Melles.

### Pourquoi ce projet ?

Notre commune est classée en zone « rouge écarlate », à aléa très fort de risque d'incendie par le SDIS de la Haute-Garonne. Cette classification est liée à la configuration de notre territoire et à la difficulté d'accès pour les secours. L'actualité récente nous le rappelle malheureusement : nous ne pouvons pas rester inactifs en attendant un drame.

Dans les années 1970, les terrains étaient encore entretenus. Mais la déprise démographique a conduit à un enfrichement massif. Aujourd'hui, il ne s'agit plus simplement de lutte contre la fermeture du paysage, mais bien d'une reconquête tant la végétation est devenue dense.

### *Quelles solutions ?*

**Quelles solutions ?**  
L'entretien de ce vaste territoire ne pourra pas reposer uniquement sur des moyens mécaniques ou motorisés. **Notre avenir passe par la reprise d'une activité agricole et pastorale.** L'élevage est l'une des solutions les plus efficaces pour limiter la progression des fougères et des genêts. Certes, la tâche peut sembler immense à l'échelle communale, mais chaque action concrète comptera.

La création d'une AFP permettrait surtout d'obtenir des aides et subventions pour financer des clôtures, l'utilisation de robots ou autres équipements nécessaires. À l'inverse, l'écobuage pratiqué sans pâture derrière n'apporte pas de solution durable et pose de sérieux problèmes environnementaux.

Nous devons aussi assister sur les fortes pentes que les bois puissent s'épanouir.

#### **Et pour les propriétaires ?**

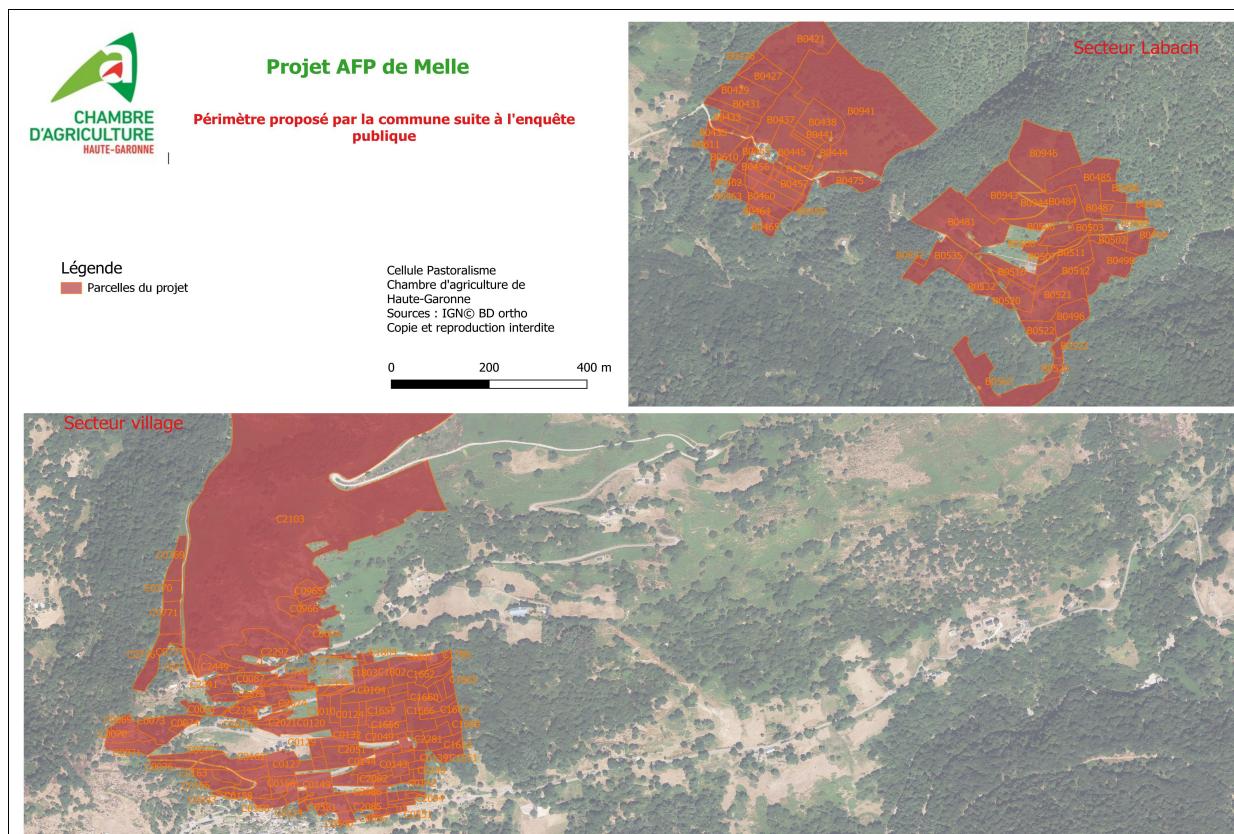
**Et pour les propriétaires :** Le périmètre du projet est en cours de finalisation. Vous avez la possibilité de retirer vos terres du périmètre si vous le souhaitez, sans aucune difficulté. Dans tous les cas, vous restez pleinement propriétaire(s) de vos parcelles, libres de les vendre comme vous le souhaitez.

Et maintenant ?

**Et maintenant ?**  
Vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur en mairie aux permanences indiquées dans la courrière que vous avez reçue.

Ce projet, engagé en réflexion depuis quatre ans arrive à son terme, il peut sembler audacieux en période électorale. Mais l'urgence et le bon sens me paraissent aujourd'hui bien plus importants que des calculs d'intérêts.

Avec tout mon engagement pour l'avenir de notre commune,



## INSTALLATION D'UNE PASSERELLE SUR LE GR10 SUR LE GOUTÈ D'AOUÉDO

Voici un projet de 3 ans qui arrive à son terme dans une démarche collective.

Une passerelle en aluminium démontable a trouvé sa place sur le GR10 à Melles pour la mise en sécurité d'un passage dangereux.

L'action a pu se concrétiser par un financement de l'état à hauteur de 100% via le plan avenir montagne.

Et par l'action de la CCPHG pour les démarches administratives et techniques.

Encore une belle journée d'action citoyenne à Melles, puisque en parallèle des techniciens du service sentier de la com com, des bénévoles ont offert leur temps pour le bien collectif.

Nous pouvons remercier des deux mains les entreprises, Dametal ferronnerie à Labroquere et Altis tp à Frontignan de Comminges pour leur professionnalisme.

Ces travaux en altitude demandent dans un contexte aussi difficile d'accès des compétences et un enthousiasme sans nom... Merci.

Cette passerelle sera démontée et remontée chaque année.



## RENOVATION DU REFUGE D'ULS

L'été dernier, la couverture du refuge d'Uls et la réhabilitation de son intérieur ont fait l'objet d'un chantier participatif qui a impliqué de nombreux bénévoles de tous âges, soucieux de redonner une nouvelle vigueur à cet édifice faisant partie de notre patrimoine. Cette intervention technique complexe visait à protéger et rénover un abri essentiel pour les randonneurs et bergers fréquentant les hautes altitudes. Le refuge d'Uls, point de passage obligé pour de nombreux circuits de randonnée, nécessitait une rénovation urgente pour garantir la sécurité des usagers et redonner vie à une cabane qui faisait la fierté des Mellois et qui leur rappelait tant de souvenirs.



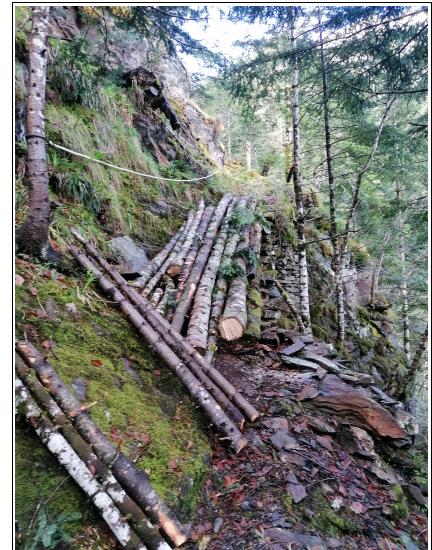
Voir photos sur <https://mairie-de-melles.wixsite.com/mairie-de-melles/copie-de-evnements>

## RÉFLECTION DU CHEMIN D'AOUÉRAN : 11 ET 14 AVRIL 2025

Une poignée de bénévoles est venue prêter main forte à notre employé communal afin de sécuriser le chemin d'accès à Aouéran. En effet, une partie du chemin s'était effondrée et des passerelles sur des passages difficiles n'étaient plus opérationnelles.

Dans la foulée, Mika gentiment aidé par Jean-Louis se sont attaqués au nettoyage des chemins menant aux Mellous et aux chemins de Fontaine Noire et Jarus.

Par la suite, les bénévoles des associations de chasse et de pêche ont entrepris et réussi la tâche de refaire une passerelle sur le torrent d'Aouédo pour accéder à ce chemin menant à Aouéran.



## VILLAGE FLEURI 2024 : LE VILLAGE DE MELLES RÉCOMPENSÉ

Le village de Melles récompensé par un prix spécial du jury pour son engagement citoyen. Le 12 mars 2025, lors de la cérémonie de remise des prix du Concours des Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne 2024, la commune de Melles a été honorée par une mention spéciale du jury pour son engagement citoyen.

Cette distinction souligne les efforts collectifs des habitants et des acteurs locaux pour embellir et valoriser leur village. Le jardin botanique de Melles joue un rôle central dans cette démarche en assurant le fleurissement du village tout en adoptant une approche pédagogique innovante. Ainsi, chaque plante est accompagnée d'un QR code explicatif. Il permet aux visiteurs et aux habitants d'en apprendre davantage sur la flore locale.

Le label "Villes et Villages Fleuris" récompense depuis plus de 60 ans les communes françaises investies dans l'amélioration de leur cadre de vie à travers les plantes et les fleurs. En 2024, 62 communes et près de 100 particuliers de la Haute-Garonne ont participé à ce concours. Une démarche désormais renforcée par l'engagement croissant des communes en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

La reconnaissance accordée à Melles met en lumière l'importance de l'implication citoyenne dans la préservation et l'embellissement des espaces publics. Cette initiative renforce le lien social, embellit le quotidien d'un village déjà plein de charme et peut favoriser une prise de conscience collective sur les enjeux environnementaux actuels. Il est tellement agréable de profiter des nombreuses balconnières fleuries, des plantes aquatiques autour des nombreuses fontaines, et des massifs isolés aux coins des petites ruelles.

Le maire, Alban Dubois, et la vice-présidente du jardin botanique "A fleur de montagne", Michèle Massot ont reçu le prix en présence de Sébastien Vincini, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



## INCENDIE À MELLES

Melles meurtrie, mais debout...

Le 13 août 2025, restera gravé dans nos mémoires.

Un incendie criminel d'une violence inouïe a frappé notre commune. Les flammes, attisées par le vent, ont menacé nos maisons, notre forêt, notre histoire.

-Grâce à l'engagement héroïque du SDIS de la Haute-Garonne, appuyé par Monsieur le Sous-préfet, les services de l'État et la Gendarmerie, notre village a été sauvé. L'arrivée du Dash de Carcassonne et d'un hélicoptère bombardier d'eau espagnol a évité le pire : le haut du village aurait pu disparaître.

-La solidarité a été notre bouclier.

Sept habitants ont été relogés à Fos.

Des voisins, des amis, des inconnus venus spontanément ont pris les pelles,...et ont tenu la ligne face aux flammes. Ici, la solidarité n'est pas un mot : c'est une main tendue, c'est un geste, c'est un cœur battant.

-Pour l'avenir, nous devons agir.

Relancer l'élevage, finaliser notre Association Foncière Pastorale(AFP), redonner vie aux pâturages. Les écobuages sans pression animal derrière ne suffisent pas.

-Pour notre sécurité, la route forestière de l'Artigascou doit être réhabilitée. Elle est notre accès vital pour les secours... et notre issue de secours en cas d'urgence.

-Pour la justice, nous demandons que les moyens d'enquête soient renforcés immédiatement. Ces drames doivent cesser.

Ce feu nous a montré notre fragilité, mais aussi notre force.

Melles ne pliera pas. Ensemble, nous protégerons notre village, notre terre, et notre manière de vivre.



## RETROSPECTIVE DES EVENEMENTS MAJEURS DE CES DERNIERES ANNEES

### CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CABANE D'AOUERAN

La construction d'une nouvelle cabane à Aouéran. Voilà un gros chantier mené par la municipalité et la collectivité bénévole afin, avant tout, pour que nos bergers aient une cabane agréable et opérationnelle durant leurs semaines d'estive.

Tout est parti de la construction de la nouvelle cabane de Sestagnous et de notre excellente collaboration avec le fustier pour cette construction. Pourquoi ne pas refaire la même chose sur une autre cabane, nos cabanes sont vieilles et vétustes ?

Une tempête s'abat sur notre commune et sur un grand nombre de nos sapins. Pourquoi ne pas se servir de ceux-ci, à moindre frais, et entamer la construction d'une nouvelle cabane ? Tout s'enchaîne, et un élan solidaire citoyen de bénévoles, y compris hors de la Commune nous laisse sans voix. Aouéran aura une nouvelle cabane. Même si l'organisation de ce chantier est colossale.

Nos sapins étaient là et il fallait les écorcer. Personne ne savait le faire et chacun a trouvé sa technique, même sous la neige. Le temps pressait !

Édouard, le fustier est arrivé au printemps pour commencer à construire sa cabane sur le terrain de foot de Fos, gracieusement prêté par la municipalité, avant de la démonter pour la reconstruire là-haut, près des isards et loin de tout confort technique pour une telle construction. Il a fallu innover.

Nombre de bénévoles se sont relayés pour que le chantier prenne forme et nous les en remercions.

Qu'aurions nous pu faire sans eux ? Comment ne pas penser que notre société ne pourra plus fonctionner sans ces incroyables élans de solidarité ? Chacun a trouvé sa place et a appris des gestes et des métiers qui n'étaient pas forcément les siens au départ. Le tout pour le bien commun.

Le chantier s'est terminé à temps, les derniers travailleurs de l'ombre sont partis sous la neige, exténués. Aujourd'hui, la cabane est là, elle a été inaugurée, mais nous n'oublierons pas si vite tous ceux qui ont contribué à sa construction.



En 2022, la Touselle arrive à Melles,,,

"Puisque le distributeur de billets à Saint Beat est démonté dans la plus parfaite indifférence. Alors la Touselle prend racine à Melles, en espérant qu'elle fasse boutures..."

C'est à nouveau un frein au développement de notre territoire, la fermeture du DAB a une incidence gravissime sur notre économie locale, à croire que le sort s'acharne... »

C'est pourquoi la municipalité de Melles, pour répondre à la difficulté de dénicher des euros, s'organise pour mettre en place in-situ cette monnaie locale complémentaire et solidaire du Comminges.

Donc à défaut d'acheter en euros, nous achèterons en Touselle à Melles pour la plus grande satisfaction des acteurs des circuits courts et du commerce éthique.

Et de fait nous soutenons activement la production locale aux couleurs de la fraternité.

Puisqu'elle permet également d'améliorer la cohésion sociale en soudant une communauté autour d'un projet un peu plus vertueux, que celui de la simple circulation d'argent.

De plus en adoptant ce concept, la transition écologique n'est pas que le vent d'une expression politique...

Comment ça marche ?

- Comptoir de change accrédité Euro/Touselle : Mairie de Melles, des conseillers municipaux référents seront en capacité d'organiser le change.

- Prestataires : Auberge du Crabère, les commerçants du petit marché certains samedis matin, ainsi que des associations de la commune pour les animations et les événements.

## TRAVAUX SUR LE GR10

De lourds travaux ont été effectués sur le GR10 pour sa mise en sécurité. Le montant de 100k€ a été entièrement pris en charge par l'état via le plan « avenir montagne », et instruit par les services de la CCPHG. Réalisation Guillaume bordes, entreprise ALTI TP.

La passerelle en aluminium à Aouédo sera installée au printemps, elle sera démontée avant chaque hiver pour éviter les risques liés aux aléas climatiques. Des journées citoyennes seront organisées pour son montage et son démontage.



## LA FERME D'ARTIMÉDAN

C'est avec plaisir que nous avons accompagné l'installation d'un couple qui avait pour projet d'élever des chèvres sur notre commune et de commercialiser du fromage issu de leur production.

Une bénédiction a même été organisée, été 2023 en guise d'inauguration.

Le troupeau qui accompagne le démarrage de l'activité de la Ferme d'Artimédan au printemps 2024 se compose de 17 brebis Manech têtes noires et de 34 chèvres (11 Alpines et 23 Pyrénéennes) dont 11 chevrettes de l'année.

Ce troupeau s'est agrandi et pour le plus grand plaisir de chacun, les fromages sont délicieux.



## CONSTRUCTION D'UN POULAILLER PARTAGÉ :

Une petite compagnie de 15 poules municipales est venue améliorer la démarche de réduction des déchets de la communes de Melles.

En effet, une bonne dizaine de citoyens ont conçu et fabriqué un poulailler municipal au centre du village dans un esprit aussi collégial que convivial.

Il vient s'ajouter à la dizaine de poulaillers privés.

Un grand merci à la commission environnement qui a conduit ce projet à terme, le tout avec des matériaux de récupération.

Les œufs sont à la disposition des habitants qui feront vivre ce concept ancestralement connu en venant s'occuper des poules et en s'inscrivant auprès de la Mairie.

Nous vous invitons à venir porter vos déchets verts au poulailler, conformément à notre souhait de réduire les déchets de la Commune.

La vie n'est qu'un éternel recommencement...



## **CRÉATION DU GROUPEMENT PASTORAL ÉQUIN :**

Conformément à notre souhait de reprise agricole, la municipalité de Melles est heureuse de vous annoncer un évènement majeur pour l'évolution de la philosophie de vie Melloise.

La naissance, avec le très pertinent concours technique de la chambre d'agriculture, d'un groupement pastoral équins, le « GP équins de Melles ».

Il est composé de Merens et de Castillonnais, ce sont des races endémiques des Pyrénées notamment ariégeoise mais menacées d'extinction.

Ils vont tracer de leurs sabots un cercle vertueux parfait, ou éleveurs et commune se retrouvent au centre d'une authentique et véritable reprise agricole.

Nous sommes ravis d'accueillir à compter du mois de juillet sur le secteur de Sestagnous, un escadron de chevaux de loisir au secours d'un territoire qui se ferme, pour l'embellir et le protéger de l'incendie.

Stratégie à venir pour l'entretien des sols à Melles, moins de pétrole, moins d'euros et plus de bon sens ...

Une stratégie qui entre dans un dispositif global de gestion du foncier. Un grand merci aux éleveurs.

Le groupement pastoral équin, nouvellement créé en 2023, tient quant à lui à remercier les mellois pour leur confiance accordée à l'accès des pâturages de haute altitude situés sur la zone des Mellous et Sestagnous.

Après un long travail de structuration administrative, quatre éleveurs de chevaux de Mérens et Castillonnais ont su surmonter les difficultés pour accéder, durant trois semaines en juillet et aout 2023, aux estives tant appréciées par leurs bêtes.

Au plus chaud de l'été, une vingtaine de chevaux ont pu se lancer, après avoir patienté sur les contreforts du Mourtis, dans la montée finale vers la cabane des Sestagnous.

Pendant ces longues journées de solitude, leur gardien a pu s'imprégner des lieux et accueillir des visiteurs attentifs à la démarche.

En effet, au-delà de l'accessibilité à des zones d'estives fort agréables pour les animaux, c'est l'engagement d'entretien du territoire Mellois auquel les éleveurs ont adhéré qui a été mis en avant.

La facilité de transfert de chevaux habitués aux manipulations diverses, autorise à déplacer de tels troupeaux sans grande difficulté vers les espaces engazonnés à entretenir.

Forts de leur expérience de 2023, confortée par la descente d'un effectif au complet et en bon état physique, l'équipe s'autorise à préparer la future saison 2024.

La symbiose d'acteurs agricoles et d'élus locaux, motivés pour entretenir et développer la vallée, autorise des rêves d'équipements modernes pour les structures actuelles et futures permettant une meilleure communication et installation de travailleurs saisonniers tout en renforçant le confort et la sécurité des différents pratiquants du territoire.

En parallèle, la reprise d'une activité d'entretien des pâturages aux alentours du village, à fort enjeu sécuritaire sur le risque d'incendie, semble prochainement permise par la structuration du territoire sous l'impulsion de l'équipe municipale de la commune.

Avec le soutien des responsables territoriaux locaux et la confiance des instances administratives agricoles, notre association s'autorise dorénavant à envisager une installation pérenne et ambitieuse pour répondre aux multiples enjeux écologiques, économiques et sécuritaires de votre belle vallée, en souhaitant votre ralliement toujours plus nombreux à la démarche.



## **FRELONS ASIATIQUES**

L'expansion des frelons asiatiques devient inquiétante dans notre territoire. La Commune de Melles s'engage...

L'expansion des frelons asiatiques et de leurs nids devient problématique. L'éradication de ces nids a un certain coût, surtout pour des particuliers. La Commune de Melles s'engage à prendre en charge ce coût et de faire intervenir une entreprise compétente en la matière. Cette démarche est une démarche novatrice pour une collectivité locale.

Attention, cela ne concerne que les nids de frelons identifiés.



## **ARRETE ECLAIRAGE PUBLIC**

Suite à la délibération du 02 Août 2023 et à la consultation menée auprès de la population, les dispositions quant aux horaires de l'éclairage public changent.

A partir du 1er Septembre 2023, il a été décidé l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune de 23h00 à 6h00 du matin pour une durée expérimentale d'un an.

Il est estimé que cette opération mènerait la Commune à faire une économie de 3 à 4 000 euros par an.

Voir l'arrêté sur : <https://mairie-de-melles.wixsite.com/mairie-de-melles/vierge-cdxg> ou sur :

chrome-extension://efaidnbmnnibpcajpcglclefindmkaj/https://c65c1b00-a9cd-4561-a680-2111e53624d9.filesusr.com/ugd/21ca88\_060635ceab7f4ed296e27bf9a4f7908a.pdf



## MELLES PRATIQUE :

**Mairie De Melles**  
tel : 05 61 79 41 66  
e-mail: mairie-de-melles@wanadoo.fr

### **Nouveaux horaires d'ouverture :**

**Lundi : de 8h30 à 11h30**

**Mardi : de 14 h à 17 h**

**Vendredi : de 8h à 12h**



### **Numéros d'Urgence :**

**Gendarmerie de Saint Béat :**

05 61 79 40 17

**Pompiers :**

18

**SAMU :**

15

**Police :**

17

**Appels d'Urgence européen :**

112



**Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises :** Tél : 05 61 79 00 26

**Trésor Public :** Tél. 05 61 79 40 24

### **Office du Tourisme**

Tél : 05 61 79 45 98

Site internet :

<https://www.pyrenees31.com/>



### **Station du Mourtis**

Tél : 05 61 79 47 55

Site internet : <http://mourtis.fr>



### **Déchetterie de Géry :**

Tél : 05 62 00 58 95

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

